

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 10 septembre 2013 à 20 H 30

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A Chaveignes, le 04 septembre 2013.  
Le Maire,  
Philippe DUBOIS

**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Approbation du compte rendu du 22 juillet 2013
  - ✓ Convention pour animaux errants
- ✓ Devis de peinture pour le logement allée du Gué Roger
  - ✓ Marché Fermier – Marché Gourmet
  - ✓ Questions diverses

**Séance du 10 septembre 2013**

L'an deux mil treize, le dix septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 septembre 2013, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Françoise MANCEAU, Eric DEVIJVER, Martine CHESSERON, Dominique DARDENTE, Marie-Rose MERON, Roger DUPRÉ, Jean-Pierre GIRAULT, Olivier MARECHAUX,

Etaient excusés : Alain MONTAS, André GUERIN, Marie-Noëlle AUDOUARD,

Etaient absents : Patrick BOUGREAU, Claudy DUBOIS,

Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

Alain MONTAS a donné pouvoir pour le représenter, parler et voter en son nom à Philippe DUBOIS.

André GUERIN a donné pouvoir pour le représenter, parler et voter en son nom à Françoise MANCEAU.

**DELIBERATION N°2013-09-10-01**  
**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 JUILLET 2013**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 22 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N°2013-09-10-02**  
**CONVENTION POUR ANIMAUX ERRANTS**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la convention ayant pour objet les interventions de prise en charge des animaux errants et dangereux sur la commune que propose la société SARL DOG PROTECTION. A la demande de la mairie, le prestataire interviendra pour récupérer les animaux et suivre la procédure appropriée. Les frais seront à la charge des propriétaires de ces animaux ou de la mairie en cas de non-identification ou de manquement du propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter les clauses de cette convention et donne l'autorisation à Monsieur Le Maire de signer ce document.

**DELIBERATION N°2013-09-10-03**  
**DEVIS DE PEINTURE POUR LE LOGEMENT ALLEE DU GUE ROGER**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis pour la réfection du logement au 3 allée du Gué Roger des entreprises suivantes : ALPHA PEINTURE, Entreprise Philippe CAILLAULT, Entreprise Emmanuel ROY ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ décide la réfection de ce logement
- ✓ confie ces travaux à l'Entreprise Emmanuel ROY pour un montant de 4 278.85 Euros HT.
- ✓ décide le virement de crédit pour ces travaux qui seront imputés en investissement

Investissement :

Recettes – Art 021- OS..... + 5200.00 Euros  
Dépenses – Art 2138 – Op 82 – R ..... + 5 200.00 Euros

Fonctionnement :

Dépenses – Art 022 – R ..... - 5 200.00 Euros  
Dépenses – Art 023 – OS ..... + 5 200.00 Euros

**DELIBERATION N°2013-09-10-04**  
**MARCHE FERMIER – MARCHE GOURMET**

Monsieur Le Maire présente l'avancement des tâches relatives à la préparation du marché fermier du 20 octobre 2013 et celles restant à réaliser : publicité, panneauage, affichage, rappel des exposants, invitation pour vin d'honneur, animations. Une réunion est prévue le mardi 24 septembre 2013 à 20 h 00 avec les associations.

**DELIBERATION N°2013-09-10-05**  
**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Le Maire informe :

- ✓ de l'état des lieux de sortie relatif au logement sis 3 Allée du Gué Roger suite au départ des locataires. Le Conseil Municipal décide alors de garder la totalité du dépôt de garantie.
- ✓ de la prochaine reconnaissance de catastrophe naturelle suite aux inondations du 20 juin dernier
- ✓ du remboursement du sinistre de vol au atelier municipal : camion et outillage
- ✓ des travaux de voirie rue du 19 mars terminés. Le pont a été rouvert ce jour.
- ✓ de la présence d'une chicane installée à l'entrée de la Coupure du Parc au niveau du 4 route de Tours
- ✓ des différentes invitations et réunions : au Conseil Général pour des questions de finance, au SIEIL, au SATESE, soirée humanitaire organisée par l'association AMUR,
- ✓ du courrier reçu relatif à la voirie,
- ✓ de la plaquette du souvenir français et celles du PNR Loire Anjou Touraine

Le Conseil Municipal discute des sujets suivants :

- ✓ l'organisation d'un apéritif le 27 septembre 2013 pour remercier les bénévoles qui ont participé au Comice Agricole
- ✓ l'organisation du 11 novembre,
- ✓ le besoin de curage de fossé,
- ✓ l'entretien du cimetière
- ✓ l'entretien du pont de Verrières
- ✓ le projet paysager de la parcelle communale où sont stockés les tas de graviers
- ✓ l'état du chemin du Fourneau

La prochaine réunion aura lieu le 08 octobre 2013 à 20 h 00.